

Évaluer les fonctions des sols et les prendre en compte de manière contraignante dans la planification

Exemple à l'étranger – Land de Salzbourg (Autriche) | Durée du projet : loi sur la protection des sols depuis 2001, cartes depuis 2009, norme nationale depuis 2013, en cours

Contexte et enjeux

Territoire : Land de Salzbourg (~7'155 km², ~572'800 hab., 119 communes). La loi salzbourgeoise sur la protection des sols (LGBI n° 80/2001, en vigueur depuis 2001) astreint le Land à protéger les sols et leurs fonctions ; une méthode d'évaluation harmonisée manquait jusqu'en 2009.

Objectif stratégique : garantir une évaluation uniforme, transparente et comparable des fonctions des sols dans les procédures de planification et d'autorisation.

Solutions et produits

- Les cartes des fonctions des sols et leurs guides de lecture ont été développés pour Salzbourg en 2009, puis introduits à l'échelle du Land après la réalisation de projets pilotes. Elles sont accessibles gratuitement via le géoportail SAGISonline (fonctions représentables séparément ou superposées, sans évaluation globale). L'application se limite aux sols agricoles, faute de données pour les sols forestiers et urbains.
- Depuis 2013, la norme ÖNORM L 1076 généralise à toute l'Autriche l'évaluation des fonctions des sols (fertilité naturelle, régulation du ruissellement, fonction de filtre/tampon, habitat pour la végétation naturelle, habitat pour les organismes du sol ; la fonction d'archive est considérée séparément). Elle s'appuie sur les expériences de Länder tels que Salzbourg. Son acquisition et son application sont volontaires.

Outils à disposition

- Cartes des fonctions du sol (géoportail SAGISonline) et guides de lecture, publiés par le Land de Salzbourg.
- Norme autrichienne ÖNORM L 1076 (2013), applicable à l'échelle nationale, acquisition et utilisation volontaires.

Caractéristiques du projet

Prise en compte des sols

- ✓ Éviter
- ✓ Réduire
- ✓ Compenser (mesures de compensation prévues, mise en œuvre encore perfectible)

Type d'instrument

- ✓ **Contraignant** (loi salzbourgeoise sur la protection des sols)

Incitatif

Stratégique

- ✓ **Volontaire** (ÖNORM L 1076)
- ✓ **Informationnel** (cartes des fonctions du sol et guide méthodologique)

Possibilité de mise à l'échelle



(méthode standardisée et bien documentée, transposable moyennant une base de données pédologiques comparable)

Application et impact

- L'évaluation des fonctions du sol est **obligatoire** dans l'aménagement local et lors des études d'impact sur l'environnement. Le Land peut refuser des documents ou projets si cette évaluation n'est pas suffisamment prise en compte.
- De l'évaluation des fonctions découlent **des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation** pour la zone de planification concernée ; leur mise en œuvre incombe aux communes, ce qui peut être un défi selon leurs capacités.

Responsables

Porteur du projet :

Land de Salzbourg, « Amt der Salzburger Landesregierung » (« Referat Agrarwirtschaft, Bodenschutz und Almen »).

Source :

Série de Durabilitas Série d'information de Durabilitas « Indice de qualité des sols – Exemples à l'étranger » (juin 2024).